



NOTE DE PRESENTATION

Le rendez-vous des Régions du monde sur la sécurité alimentaire, quels objectifs ?

Août 2009

CONTEXTE DE LA RENCONTRE

1. Plus de 12 ans se sont écoulés depuis l'engagement pris au Sommet Mondial de l'Alimentation de diviser par deux le nombre de personnes sous alimentées d'ici 2015. Les progrès en la matière sont décevants et la situation alimentaire mondiale est aujourd'hui critique. Il y a un an, des « émeutes de la faim » éclataient dans 38 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et du Sud. Aujourd'hui, les effets de la crise économique mondiale se sont conjugués avec ceux de la crise alimentaire, pour gonfler le chiffre des victimes de la faim. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de personnes sous-alimentées a dépassé le milliard d'individus, selon les estimations de la FAO, tandis que deux milliards de personnes sont victimes de malnutrition.
2. Sous l'influence de la crise économique, des changements climatiques, de la croissance démographique et de l'amenuisement des ressources naturelles et énergétiques, les pronostics convergent vers une aggravation de la situation qui impactera les Régions du « Sud » à court terme mais également les Régions du « Nord », ne serait-ce que sous l'angle des pressions migratoires et des menaces qui pèsent sur la sécurité et la stabilité des relations internationales. A moyen terme, un doublement de la production mondiale sera nécessaire pour lutter contre les pénuries alimentaires qui toucheront, de manière inégale mais sans exception, l'ensemble des Régions du monde. L'agriculture doit ainsi redevenir un enjeu de premier plan mais dans son acception large, incluant l'accès à l'alimentation des plus vulnérables et la qualité nutritionnelle des denrées disponibles.
3. L'échec des politiques alimentaires actuelles, tant à l'échelle nationale qu'internationale, porte à croire qu'il faut œuvrer pour une meilleure coordination et une meilleure implication des gouvernements locaux dans les débats sur la sécurité alimentaire. En effet, les Régions peuvent agir rapidement pour apporter de la cohérence à la multitude d'actions et de projets existants sur ce thème aux différentes échelles en visant une action territoriale coordonnée qui réponde aux besoins immédiats et qui amorce la mise en œuvre de solutions à long terme.
4. Dans ce cadre, les réseaux de Régions (au sens du premier échelon d'autorité publique infra étatique) membres du Forum Global des Associations de Régions (FOGAR) ont décidé de se mobiliser pour tenter de contribuer à la lutte contre la faim dans le monde, au côté et en complémentarité des efforts des Etats et des organisations internationales. Cette association, qui rassemble 17 réseaux de Régions des 5 continents, a été lancée en mars 2007, à l'occasion de la «1^{ère} Convention Internationale

pour une Approche Territoriale du Développement» organisée à Marseille par la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM), le PNUD et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le soutien de la Commission européenne. Elle vise à promouvoir sur la scène internationale la voix des Régions comme autorités locales publiques actrices d'une mondialisation porteuse d'équité.

C'est lors de la 2^{ème} Convention pour une approche territoriale du développement tenue à Tanger (MA) en mai 2008 que les Réseaux de Régions du monde se sont engagés à concourir à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Pour sa part, la CRPM s'est prononcée en faveur d'une telle action lors de son Assemblée Générale d'octobre 2008, à Bayonne (F), et lors de son Bureau Politique du 23 janvier 2009, à Aarhus (DK). Ces engagements se traduisent par l'organisation d'un événement majeur qui marquera l'année 2010 : le « **Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire** ». Soutenu par la FAO, le PNUD, l'Agence française de développement, la Commission européenne, le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes ainsi que le Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, cet événement se tiendra à **Dakar**, à l'invitation de M. Abdoulaye Wade - Président de la République du Sénégal- le **18 et 19 janvier 2010**.

POURQUOI LES REGIONS ?

5. Le concept de sécurité alimentaire renvoie à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Assurer la sécurité alimentaire d'une population implique donc non seulement que la production de denrées alimentaires soit suffisamment importante pour qu'elle puisse se nourrir de manière appropriée mais également que ces denrées alimentaires soient rendues accessibles via des systèmes de conditionnement, de transport, de mise sur le marché ainsi que par la création de filets de sécurité pour garantir l'accès à l'alimentation des populations les plus vulnérables. Sur ces deux volets, les Régions interviennent pour mettre en mouvement les acteurs locaux et mutualiser les compétences de chacun d'entre eux afin d'améliorer les capacités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires et d'améliorer le revenu des familles pour un meilleur accès à l'alimentation.

6. Pour une lutte partagée contre la faim, les collectivités territoriales du « Nord » et du « Sud » s'impliquent de plus en plus activement dans des projets de coopération internationale aux lignes d'action diverses à travers l'éducation, la formation, le renforcement des rencontres d'acteurs ou encore le transfert de compétences techniques et institutionnelles sur différents thèmes : amélioration des techniques de production agricole ; développement de l'agriculture périurbaine ; amélioration de l'accès au marché et de la commercialisation des produits ; amélioration de l'accès au crédit ; amélioration des infrastructures ; développement d'une agriculture en cohérence avec le territoire et les ressources naturelles disponibles ; adaptation aux changements climatiques ; programmes d'éducation nutritionnelle ; lutte contre le gaspillage et les pertes de productions agricoles, etc. A travers cette politique de coopération décentralisée, les Régions du « Sud » répondent davantage à la demande légitime de leurs citoyens en dépit d'une faible capacité budgétaire.

Par ailleurs, les Régions touchées par la sous-nutrition et la malnutrition sont de plus en plus nombreuses à se voir déléguées les compétences leur permettant de mettre en œuvre des politiques publiques de lutte contre l'insécurité alimentaire sous de multiples formes, avec divers financements et en coopération avec les autres échelons locaux. Au-delà de cette approche institutionnelle, les acteurs locaux s'organisent dans les territoires pour améliorer la sécurité alimentaire des populations là où le processus de décentralisation n'est pas encore abouti.

Les Régions agissent ainsi sur les différents facteurs de l'insécurité alimentaire qu'ils soient conjoncturels ; liés principalement aux attaques de ravageurs, à des aléas climatiques (inondation, sécheresse, etc.), à des fluctuations importantes des prix (crise alimentaire 2007/2008) ; ou structurels ; liés aux difficultés d'accès au foncier, aux systèmes d'irrigation inadaptés ou inexistantes, au manque d'organisation des filières, aux difficultés pour l'accès aux intrants, etc.

7. Le succès rencontré réside dans la capacité des Régions, grâce à la connaissance pointue des territoires dont elles ont la charge et grâce à leur capacité à collaborer avec les acteurs de terrain, à conduire des actions concrètes répondant aux besoins réels exprimés par les concitoyens. Cette montée en puissance reste malheureusement aujourd'hui peu visible en raison d'un manque de diffusion d'information sur ces pratiques. **Ainsi, le rôle politique et technique des Régions dans la prévention et la réaction à la sous-nutrition et à la malnutrition souffre d'un manque de reconnaissance généralisé.**

Le fait d'associer le niveau de gouvernance des autorités locales à la réflexion sur la sécurité alimentaire lors de ce Sommet offrira la valeur ajoutée de leur complémentarité par rapport aux gouvernements centraux, leur proximité et leur compréhension des différents groupes de population, leur aptitude à formuler de manière claire et précise leurs intérêts spécifiques ainsi que leur capacité à combler l'écart entre les objectifs fixés et leur réalisation concrète. Les Régions constituent ainsi de puissants ferments de la sécurité alimentaire des populations.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

8. Ce Sommet constitue une opportunité précieuse pour travailler sur une problématique prioritaire et pour établir un dialogue entre les autorités locales, nationales et les organisations internationales sur la sécurité alimentaire. Il aspire à permettre aux Régions du monde de mener des réflexions afin de proposer, de manière conjointe, des solutions novatrices pour lutter contre l'insécurité alimentaire. De manière plus spécifique, cet événement est appelé à répondre à cinq objectifs principaux :

- **Echanger sur la manière dont les Régions du «Sud » et du « Nord » perçoivent, envisagent et réagissent aux difficultés alimentaires présentes et à venir**
- **Mettre en relief, en s'appuyant sur des expériences concrètes, la plus value particulière des Régions pour combattre la sous-nutrition et la malnutrition**
- **Développer des partenariats opérationnels et politiques entre les bailleurs de fonds et les Régions d'une part, et entre les Régions d'autre part, pour réduire de manière effective la faim dans le monde**
- **Fournir des recommandations pour démultiplier les actions efficaces et innovantes des Régions sur la sécurité alimentaire**
- **Faire entendre la voix des Régions pour promouvoir leur intégration sur la scène internationale**

Ce Sommet constituera ainsi un événement spécifique et original, faisant émerger la plus value de la décentralisation dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Les accords de coopération qui seront signés feront ensuite l'objet d'un suivi régulier pendant une période de deux ans puis d'une évaluation par la CRPM et le FOGAR.

9. Une mise en lumière et un renforcement des actions territoriales en matière de sécurité alimentaire ne peut que profiter à la situation alimentaire mondiale. Afin de maximiser leurs résultats et d'assurer leur durabilité, ces actions doivent nécessairement se développer en synergie avec les stratégies nationales et s'inscrire dans les orientations mondiales lancées en juin 2008 par le Secrétaire Général des Nations Unies (CFA- « Comprehensive Framework for Action »). Par ailleurs, il est nécessaire que les Régions travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la coopération décentralisée et du développement local et que chacun soit doté d'une voix pour formuler leurs besoins (expertise technique, financements, partenariats, échanges d'expérience, etc.) et leurs pistes d'action pour améliorer la situation alimentaire des populations.

Pour ce faire, ce Sommet, dont le format approchera 800 personnes, rassemblera les Régions et les associations de Régions, les Etats, les grands ensembles régionaux, les organismes multilatéraux de développement financiers et non financiers, des organisations professionnelles, des universitaires ainsi que des représentants de la société civile, notamment des ONG, et du secteur privé afin qu'un dialogue constructif s'installe et que des solutions innovantes et durables éclosent.

10. L'ordre du jour alternera des séances en plénière et des échanges en atelier afin d'aborder, de manière approfondie, les différents volets de la sécurité alimentaire, les différents types d'actions locales associées et de permettre un échange d'expériences fructueux qui aboutisse à des recommandations concrètes.

Les ateliers seront au nombre de six. Trois d'entre eux seront thématiques et reposeront chacun sur l'un des trois principaux piliers de la sécurité alimentaire : i. la disponibilité alimentaire, ii. l'accès à une nourriture saine et suffisante, iii. la nutrition. Il s'agira à travers ces trois ateliers thématiques spécifiques de comprendre comment les Régions interviennent dans ces domaines en particulier. Les trois autres ateliers seront plus transversaux et viseront à analyser les outils et les méthodes de travail des Régions au service de la sécurité alimentaire : i. l'appui des Régions aux acteurs locaux, ii. la fourniture et la gestion de biens publics, iii. les capacités de financements des actions locales.

Ces ateliers s'appuieront sur la présentation d'expériences concrètes impliquant des gouvernements régionaux du « Nord » comme du « Sud » dans des projets et initiatives d'amélioration de la sécurité alimentaire. En effet, c'est à partir de ces exemples concrets que nous contribuerons à exposer la plus value des autorités locales, en complémentarité des actions nationales et internationales, en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Ces exemples locaux comprennent :

- les projets de coopération décentralisée sur la sécurité alimentaire avec toute la diversité que cette thématique comporte
- les plans d'actions, les programmes, les politiques publiques mis en œuvre par les autorités locales hors cadre coopération décentralisée
- la mise en place de projets locaux par les acteurs de terrain hors appui institutionnel (notamment dans les pays où le processus de décentralisation est faible voire absent).

Une traduction simultanée anglais-espagnol-français sera assurée. L'accueil sera coordonné par le Ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures du Sénégal.

PREPARATION DE LA RENCONTRE ET RESULTATS ATTENDUS

11. Pour atteindre ces objectifs, le Sommet devra répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui fait la réussite alimentaire d'une Région? Quels sont les déterminants de l'insécurité alimentaire? Comment les Régions peuvent influencer sur ces déterminants? Quelles sont les lignes d'action des projets de coopération décentralisée efficaces sur ces thèmes? Quelles erreurs ont été commises? Quels enseignements peut-on en tirer ?

12. Afin d'illustrer ces problématiques et de fonder le Sommet sur des réalités territoriales, une enquête a été menée auprès des Régions du monde sur les difficultés alimentaires auxquelles elles sont confrontées et sur les actions entreprises pour y faire face. Cette enquête a aussi permis d'identifier certaines expériences régionales et locales intéressantes à présenter lors du Sommet.

13. Afin de préparer le contenu du Sommet de manière pertinente, un Comité Scientifique réunissant des experts internationaux renommés de la sécurité alimentaire a été mis en place pour contribuer, auprès du Comité de Pilotage (FAO, PNUD, Autorités sénégalaises, Agence française de Développement, Ministères français des Affaires étrangères et de l'Agriculture, CE, FOGAR, CRPM) à l'élaboration des documents de travail, à la validation de l'agenda du Sommet, à l'identification

d'intervenants pertinents des cinq continents, de projets de coopération décentralisée et d'expériences de développement agricole et alimentaire locaux efficaces.

14. Pendant le période de préparation du Sommet, la CRPM et le FOGAR ont formalisé des hypothèses et des ébauches de réponses à certaines des questions soulevées ci-dessus à travers un document de travail sur les contributions des Régions à la sécurité alimentaire qui sera disponible prochainement. D'autres documents accompagnent l'élaboration des différents ateliers du Sommet afin de cadrer de manière approfondie les thématiques abordées.

15. Un engagement politique fort des Etats est indispensable pour reconnaître que, si les enjeux sont globaux en matière de sécurité alimentaire, certaines actions méritent d'être élaborées au niveau local pour être efficaces.

16. La richesse des actions régionales et locales au regard de la sécurité alimentaire est indéniable mais pour être efficaces, certaines doivent dépasser le stade d'expérience pilote pour atteindre un *mainstream* avec des mécanismes claires, coordonnés et mutualisés. Les Régions sont confrontées à des réalités extrêmement concrètes sur leurs territoires et elles sont contraintes de mener des actions efficaces pour répondre aux demandes. Aussi, les effets d'annonce n'ont pas leur place aux échelons locaux et les volontés doivent se traduire en actions tangibles. C'est pourquoi ce Sommet s'attachera à fournir des recommandations claires et à préconiser des plans d'actions territoriaux pour l'avenir au regard des échanges qui auront eu lieu tout au long de cette rencontre.

17. A l'issue de ce Sommet et à travers une déclaration finale, les Régions devront s'exprimer de manière claire sur un certain nombre de points :

- i. Dans quels domaines les Régions peuvent-elles agir pour réduire de manière effective l'insécurité alimentaire des populations ?
- ii. En quoi la Région est un échelon pertinent pour mener ces actions ?
- iii. Quelles sont les préconisations et les recommandations politiques pour démultiplier les actions régionales sur la sécurité alimentaire ?
- iv. Quels outils méthodologiques pour des partenariats efficaces ?

En particulier, les Régions devront exprimer des objectifs politiques au regard :

- de leur participation aux politiques de gouvernance de l'alimentation
- de la solidarité entre les Régions du « Nord » et les Régions du « Sud »
- de l'association des gouvernements locaux aux programmes nationaux et internationaux de lutte pour l'éradication de la faim
- de la répartition des compétences entre acteurs publics et entre acteurs publics et privés pour améliorer l'efficacité des projets locaux et leur articulation avec les stratégies nationales et internationales
- de la coordination entre la coopération internationale, les politiques de développement, les politiques agricoles et les règles du commerce agricole
- de l'identification et de la dynamisation des flux de coopération avec les acteurs de terrain intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire
- de la création de partenariats concrets avec les bailleurs de fonds
- de la décentralisation pour accompagner les actions de lutte contre la faim
- des mécanismes de financements innovants à la hauteur des enjeux.